



Cracovie renforce sa stratégie climatique

2026-06-26

Cracovie s'est trouvé à l'étape importante de la réalisation de sa politique climatique pluriannuelle. Le Plan d'action pour l'énergie durable et le climat (SECAP - ang. Sustainable Energy and Climate Action Plan) approuvé par le Conseil Municipal de Cracovie, a été accepté par la Convention des maires pour le climat et l'énergie (Covenant of Mayors).

L'acceptation du document signifie que les objectifs, la méthodologie et les actions programmés par Cracovie ont été évalué positivement par rapport à leur conformité avec les standards européens des planification climatique et énergétique. Ceci confirme aussi que la ville réalise les obligations résultant de la participation à l'une des plus grandes initiatives européennes locales relatives à la lutte contre les changements climatiques.

SECAP est le document stratégique qui précise les directions d'actions dans la matière de reduction des émissions des gaz à effet de serre, élargissement de l'efficacité énergétique, développement des sources d'énergies renouvelables, adaptation aux changements climatiques. Le document concerne aussi les actions liées à l'élargissement de la résilience face aux phénomènes météorologiques extrêmes et à la lutte contre la précarité énergétique.

Cracovie a adhéré à la Convention des maires en 2022, en s'obligeant à réaliser les objectifs climatiques ambitieux, conformes à la politique de l'Union européenne. Le plan, approuvé par la Convention des maires pour le climat et l'énergie, précise les étapes de la réduction des émissions des gaz à effet de serre d'ici à 2030 et dans les décennies qui suivent, en soutenant les démarches de notre ville visant à acquérir la neutralité climatique d'ici à 2050.

La Convention des maires reunit actuellement plus de 10 milles villes et comunes européennes qui s'obligent de leur gré à réaliserr les objectifs climatiques et énergétiques. L'un des outils basiques qui aident à réaliser ces obligations est SECAP - le Plan d'action pour l'énergie durable et le climat.

Dans ce document, on a pris en compte les actions concernant entre autres :

- Modernisation énergétique des bâtiments
- Développement du transport à basses émissions
- Élargissement de la participation de sources des énergies renouvelables
- Développement des espaces verts
- Amélioration de la gestion des eaux de ruissellement.

L'acceptation du SECAP par les structures de la Convention des Maires est importante non seulement au sens formel. Elle renforce aussi la fiabilité de la ville dans le processus de la demande de fonds européens et nationaux destinés à la transition énergétique et les investissements climatiques. Il arrive de plus en plus souvent que le plan actuel et approuvé constitue l'une des conditions d'accès aux programmes du financement des projets environnementaux et énergétiques.



**Magiczny
Kraków**

C'est un pas décisif pour Cracovie, dans la direction de la création d'une ville plus résiliente contre les changements climatiques, efficace énergiquement et amicale pour les habitants. Parallèlement, l'approbation du document par la Convention des maires confirme que la politique climatique locale s'inscrit dans la stratégie pluriannuelle de la transition climatique de l'Union européenne.

Le document du SECAP est disponible en entier dans le Bulletin de l'information publique de la ville de Cracovie.